

Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général

Réf. : 2012-10-D-15-fr-2

Orig. : FR

Données sur la rentrée scolaire 2012-2013 des Ecoles européennes

Conseil supérieur des Ecoles européennes

3, 4 et 5 décembre 2012 à Bruxelles

INTRODUCTION

Le présent document contient un certain nombre de données, arrêtées au 15 octobre 2012, sur la situation des écoles européennes (type I) après la rentrée scolaire 2012-2013, en matière de population scolaire, de choix des langues par les élèves et de personnel (détaché, chargés de cours et PAS).

Ce document reprend également les chiffres relatifs au taux de redoublement des élèves pour l'année scolaire 2011-2012 ainsi que les résultats du Baccalauréat 2012.

Ces données seront ultérieurement intégrées au rapport annuel du Secrétaire général qui sera présenté au Conseil supérieur en avril 2013.

I. EVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE

1. Population scolaire globale

Le Tableau EL1 indique les effectifs de chaque école, ainsi que les effectifs globaux de l'ensemble du système, au cours de la période de 2009 à 2012 et la variation en pourcentage d'une année à l'autre au cours de la période de référence. La dernière colonne indique la variation en pourcentage des effectifs sur l'ensemble de la période.

Tableau EL 1 : Population scolaire de 2009 à 2012

Ecoles	2009		2010		2011		2012		Ecart entre 2009 et 2012	
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Alicante	1020	-0,87%	1035	1,47%	1027	-0,77%	1052	2,43%	32	3,14%
Bergen	586	3,71%	608	3,75%	581	-4,44%	556	-4,30%	-30	-5,12%
Bruxelles I	3112	1,79%	3074	-1,22%	3131	1,85%	3040	-2,91%	-72	-2,31%
Bruxelles II	3030	4,33%	3089	1,94%	3176	2,82%	3144	-1,01%	114	3,76%
Bruxelles III	2811	6,11%	2902	3,23%	2919	0,59%	2892	-0,92%	81	2,88%
Bruxelles IV	594		809	36,19%	1059	30,90%	1530	44,48%	936	157,58%
Culham	835	0,00%	807	-3,35%	745	-7,68%	682	-8,46%	-153	-18,32%
Francfort	1085	3,03%	1085	0,00%	1136	4,70%	1191	4,84%	106	9,77%
Karlsruhe	976	-0,30%	943	-3,38%	934	-0,95%	911	-2,46%	-65	-6,66%
Luxembourg I	3468	0,90%	3475	0,20%	3579	2,99%	2715	-24,14%	-753	-21,71%
Luxembourg II	910	2,47%	943	3,62%	957	1,48%	1965	105,33%	1055	115,93%
Mol	752	4,73%	789	4,92%	767	-2,79%	744	-3,00%	-8	-1,06%
Munich	1848	5,23%	1901	2,86%	1990	4,68%	2063	3,67%	215	11,63%
Varèse	1304	-2,75%	1318	1,07%	1366	3,64%	1384	1,32%	80	6,13%
Total	22331	3,15%	22778	2,00%	23367	2,59%	23869	2,15%	1538	6,89%

La population scolaire globale des Ecoles européennes était au 15 octobre 2012 de **23 869** élèves, ce qui représente un taux de croissance moyen de 2,15 % par rapport à 2011, avec des situations sensiblement différentes selon les écoles.

64,03 % de la population scolaire globale se trouvent dans les écoles de Bruxelles (44,43%) et de Luxembourg (19,60 %).

Depuis le 4 septembre 2012, l'école européenne Luxembourg II a emménagé dans ses nouveaux locaux sur la commune de Bertrange, à 7 kilomètres à l'ouest du centre de la ville de Luxembourg. Elle s'installe sur un site majestueux de 14 hectares, à proximité du Lycée Josy Barthel. C'est le début d'une nouvelle vie pour l'école européenne Luxembourg II.

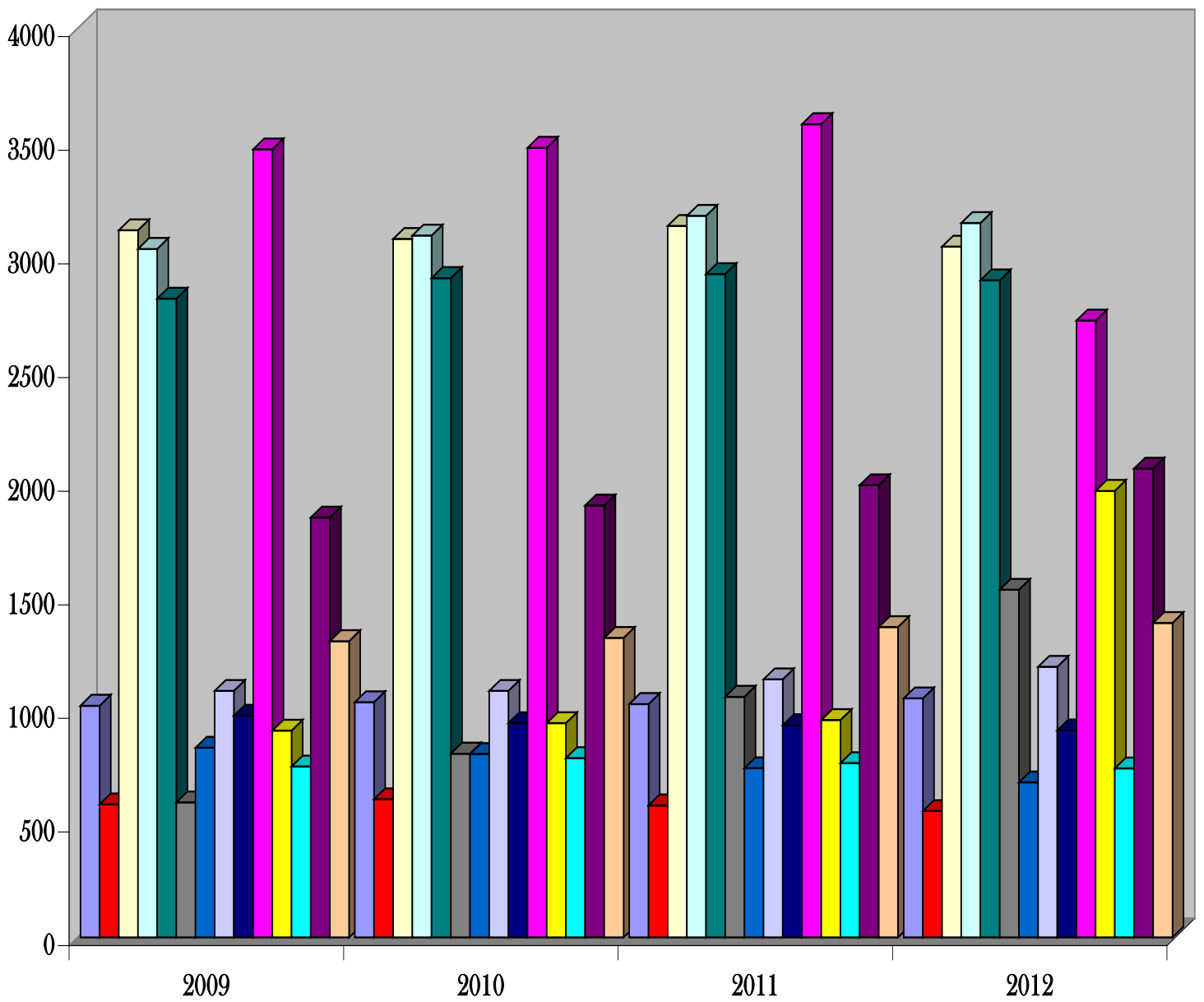
1965 élèves (maternelle, primaire et secondaire) sont inscrits pour la rentrée scolaire 2012-2013. De ce fait, l'on constate une augmentation du nombre d'élèves à Luxembourg II de plus de 105 % entre 2011 et 2012.

A Bruxelles, les trois anciennes écoles continuent à être surpeuplées, tandis que l'école de Bruxelles IV compte, sur son nouveau site de Laeken, qui a ouvert ses portes en septembre 2012, 1530 inscrits (soit une augmentation de près de 45 % par rapport à l'an dernier).

Les écoles de Francfort et de Munich connaissent des taux de croissance importants du fait de l'augmentation du nombre des personnels de la Banque centrale européenne et de l'Office européen des brevets.

La décision du Conseil supérieur d'avril 2007 de fermeture progressive de l'école de Culham à partir de 2010 a provoqué une diminution des effectifs de 11 % en deux ans, aucun élève n'étant plus admis en maternelle (M1, M2 et P1).

La "New Europe School UK » (classes de maternelles et P1), a ouvert ses portes sur le site de Culham depuis le 1^{er} septembre 2012.



2. Population scolaire par catégorie

Les Tableaux EL2a, EL2b et EL2c présentent pour chaque année de 2009 à 2012, les effectifs des trois catégories d'élèves et le pourcentage représenté par chaque catégorie par rapport à l'effectif global de chaque école. Les deux dernières colonnes indiquent la variation, en valeur absolue et en pourcentage, des effectifs des différentes catégories dans chaque école et dans l'ensemble du système au cours de la même période.

Tableau EL 2a : Population scolaire de 2009 à 2012, Population de la Catégorie I

Ecoles	2009		2010		2011		2012		Ecart entre 2009 et 2012	
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Alicante	430	42,16 %	463	44,73 %	488	47,51 %	577	54,85 %	147	34,19%
Bergen	99	16,89 %	106	17,43 %	109	18,76 %	108	19,42 %	9	9,09%
Bruxelles I	2.767	88,91 %	2.772	90,17 %	2869	91,63 %	2807	92,34 %	40	1,45%
Bruxelles II	2809	92,77%	2.884	93,36 %	2965	93,35 %	2945	93,67 %	136	4,84%
Bruxelles III	2624	93,38%	2.725	93,90 %	2760	94,55 %	2752	95,16 %	128	4,88%
Bruxelles IV	577	97,47%	789	97,53 %	1032	97,45 %	1492	97,52 %	915	158,58%
Culham	106	12,69%	99	12,27 %	92	12,34 %	75	11,00 %	-31	-29,25%
Francfort	680	62,67%	721	66,45 %	780	68,66 %	823	69,10 %	143	21,03%
Karlsruhe	167	17,16%	168	17,82 %	171	18,30 %	173	18,99 %	6	3,59%
Luxembourg I	2.783	80,25%	2.818	81,07 %	2934	81,97 %	2322	85,52 %	-461	-16,56%
Luxembourg II	687	76,33%	735	77,94 %	756	78,99 %	1445	73,54 %	758	110,33%
Mol	140	18,64%	141	17,87 %	138	17,99 %	140	18,82 %	0	0,00%
Munich	1.371	74,23%	1.439	75,70 %	1527	76,73 %	1610	78,04 %	239	17,43%
Varèse	712	54,60%	753	57,13 %	775	56,73 %	748	54,05 %	36	5,06%
Total	15952	71,50 %	16.613	72,93%	17396	74,44%	18017	75,48%	2.065	12,95%

Les élèves de la Catégorie I sont essentiellement les enfants des fonctionnaires et contractuels (1 an au moins) des institutions de l'UE et des personnels des écoles, ainsi que de l'Office européen des brevets pour Munich.

Le pourcentage d'élèves relevant de la Catégorie I est en hausse constante depuis plusieurs années déjà et cette catégorie représente désormais plus de 75 % de la population scolaire de l'ensemble du système.

Les écoles de Bruxelles et de Luxembourg, où le nombre de fonctionnaires de l'UE est important et où l'insuffisance des infrastructures impose une politique restrictive d'inscription pour les élèves de catégorie II et III, comptent le pourcentage le plus élevé d'élèves de la Catégorie I – supérieur à **90 % dans les 4 écoles bruxelloises** – alors que dans les écoles implantées aux sièges comptant peu de fonctionnaires européens, le pourcentage de tels élèves est nettement moindre.

A Varèse, un peu plus de la moitié des élèves relèvent de la Catégorie I, alors qu'à Munich, les élèves de cette catégorie, enfants des personnels de l'Office européen des brevets pour la très grande majorité d'entre eux, représentent plus des trois quarts de la population scolaire.

Quant aux deux écoles plus récentes implantées en dehors de la région Bruxelles/Luxembourg, à savoir Alicante et Francfort – l’augmentation du pourcentage d’élèves de cette catégorie s’est poursuivie, le taux à Francfort ayant désormais atteint 69,10 %.

Cette tendance à la hausse se poursuit d’ailleurs à Francfort, où les demandes d’inscription d’enfants des personnels de la Banque centrale européenne sont en augmentation constante.

Il convient de signaler qu’à Bruxelles la proportion d’élèves de catégorie I qui sont scolarisés dans les Ecoles européennes est en augmentation par rapport aux années précédentes, le pourcentage de ces élèves passant de 40% à plus de 45%. L’on mesure d’autant plus les besoins en infrastructures qui seraient nécessaires si les élèves ayant droit non scolarisés en Ecole européenne demandaient à s’y inscrire.

Tableau EL 2b : Population scolaire de 2009 à 2012. Population de la Catégorie II

Ecoles	2009		2010		2011		2012		Ecart entre 2009 et 2012	
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Alicante	1	0,10%	3	0,29 %	3	0,29 %	1	0,10 %	0	0,00%
Bergen	3	0,51%	3	0,49 %	0	0,00 %	1	0,18 %	-2	-66,67%
Bruxelles I	57	1,83%	53	1,72 %	53	1,69 %	52	1,71 %	-5	-8,77%
Bruxelles II	100	3,30%	101	3,27 %	106	3,33 %	95	3,02 %	-5	-5,00%
Bruxelles III	46	1,64%	48	1,65 %	50	1,71 %	45	1,56 %	-1	-2,17%
Bruxelles IV	9	1,52%	10	1,24 %	13	1,22 %	16	1,05 %	7	77,78%
Culham	20	2,40%	21	2,60 %	25	3,35 %	29	4,25 %	9	45,00%
Francfort	88	8,11%	88	8,11 %	107	9,41 %	108	9,07 %	20	22,73%
Karlsruhe	282	28,98%	267	28,31 %	267	28,58 %	254	27,88 %	-28	-9,93%
Luxembourg I	195	5,62%	191	5,49 %	181	5,05 %	79	2,91 %	-116	-59,49%
Luxembourg II	76	8,44%	74	7,85 %	69	7,21 %	168	8,55 %	92	121,05%
Mol	19	2,53%	21	2,66 %	15	1,95 %	11	1,48 %	-8	-42,11%
Munich	124	6,71%	132	6,94 %	131	6,58 %	124	6,01 %	0	0,00%
Varèse	190	14,57%	172	13,05 %	177	12,95 %	174	12,57 %	-16	-8,42%
Total	1.210	5,42%	1.184	5,20 %	1197	5,12 %	1157	4,85 %	-53	-4,38%

Les élèves de la Catégorie II sont admis conformément aux conditions prévues dans les accords conclus entre les écoles et certaines organisations et entreprises. En vertu de ceux-ci, une contribution scolaire est due pour chaque élève ainsi admis, laquelle est équivalente au coût réel de la scolarité à charge du budget de l’école.

Cette catégorie d’élèves représente actuellement un peu moins de 5 % de la population scolaire globale. L’effectif a baissé de façon significative en 2009 dans plusieurs écoles sous les effets de la crise économique.

Compte tenu des contraintes en matière de locaux, le Conseil supérieur a décidé de ne plus signer de contrats de catégorie II pour les écoles de Bruxelles.

Les élèves de la catégorie II représentent 27,88 % de l’Ecole de Karlsruhe et 12,57 % de celle de Varese qui a perdu 58 élèves entre 2008 et 2011 du fait de la crise économique.

Il est évident que l'inscription d'élèves de la Catégorie II constitue une solution avantageuse pour les écoles disposant de locaux suffisants ou ayant besoin d'effectifs accrus afin de créer un cadre pédagogique dynamique pour leurs élèves.

Dans le contexte actuel de crise, compte tenu notamment des modalités de calcul du montant de la contribution pour la Catégorie II actuellement en vigueur, l'on constate une baisse sensible des effectifs des élèves de catégorie II, baisse qui engendre dans certaines écoles une diminution de l'effectif global d'élèves avec pour conséquence une hausse du coût par élève.

La question de la fixation du montant du minerval de catégorie II reste un sujet sensible qui fera l'objet de propositions au Conseil supérieur par le GT Minerval.

Tableau EL 2c : Population scolaire de 2009 à 2012 Population de la Catégorie III

Ecoles	2009		2010		2011		2012		Ecart entre 2009 et 2012	
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Alicante	589	57,75%	569	54,98 %	536	52,19 %	474	45,06 %	-115	-19,52%
Bergen	484	82,59%	499	82,07 %	472	81,24 %	447	80,40 %	-37	-7,64%
Bruxelles I	287	9,22%	249	8,10 %	209	6,67 %	181	5,95 %	-106	-36,93%
Bruxelles II	119	3,93%	104	3,37 %	105	3,30 %	104	3,31 %	-15	-12,61%
Bruxelles III	140	4,98%	129	4,45 %	109	3,73 %	95	3,28 %	-45	-32,14%
Bruxelles IV	4	0,68%	10	1,24 %	14	1,32 %	22	1,44 %	18	450,00%
Culham	709	84,91%	687	85,13 %	628	84,29 %	578	84,75 %	-131	-18,48%
Francfort	317	29,22%	276	25,44 %	249	21,91 %	260	21,83 %	-57	-17,98%
Karlsruhe	524	53,85%	508	53,87 %	496	53,10 %	484	53,13 %	-40	-7,63%
Luxembourg I	490	14,13%	466	13,41 %	464	12,96 %	314	11,57 %	-176	-35,92%
Luxembourg II	137	15,22%	134	14,21 %	132	13,79 %	352	17,91 %	215	156,93%
Mol	591	78,70%	627	79,47 %	614	80,05 %	593	79,70 %	2	0,34%
Munich	352	19,06%	330	17,36 %	332	16,68 %	329	15,95 %	-23	-6,53%
Varèse	402	30,83%	393	29,82 %	414	30,30 %	462	33,38 %	60	14,93%
Total	5.146	23,06%	4.981	21,87 %	4774	20,43 %	4695	19,67 %	-451	-8,76%

Les élèves de la Catégorie III, sont les élèves dont les parents sont soumis au paiement d'une contribution scolaire (Minerval).

Ceux-ci représentent actuellement 19,67 % des élèves des Ecoles européennes. Les effectifs de la Catégorie III sont en baisse en valeur absolue et relative. La baisse est particulièrement sensible à Bruxelles où une politique très restrictive est appliquée du fait de la surpopulation globale.

3. Population scolaire par nationalité et par catégorie

Le Tableau EL 2d indique les effectifs originaires de chacun des Etats membres, ainsi que le pourcentage des effectifs globaux représenté par les élèves de chaque Etat membre. Ces chiffres sont donnés tant par catégorie que pour la situation globale. A noter qu'aux fins de ce tableau, les élèves ressortissant de pays autres que les Etats membres ne sont pas pris en compte. Par conséquent, les effectifs globaux ne correspondent pas exactement aux données figurant dans les tableaux précédents où la nationalité des élèves n'a pas été prise en compte.

Les données chiffrées reprises dans ce rapport, recueillies au 15 octobre 2012, concernent les 27 Etats membres de l'UE, après le dernier élargissement qui a vu l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007.

Il faut y ajouter **892** élèves, soit **3,73 %** de l'effectif global, originaires de pays hors UE.

Tableau EL 2d : Population scolaire par nationalité et par catégorie
Etats membres de l'Union européenne

	Catégorie I		Catégorie II		Catégorie III		Total	
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Allemands	2389	67,73%	223	6,32%	915	25,94%	3527	14,78
Autrichiens	292	90,12%	7	2,16%	25	7,72%	324	1,36
Belges	2023	85,32%	42	1,77%	306	12,91%	2371	9,93
Britanniques	1164	66,14%	105	5,97%	491	27,90%	1760	7,37
Bulgare	293	94,52%	10	3,23%	7	2,26%	310	1,30
Chypriotes	38	100,00%	0		0		38	0,16
Danois	493	75,85%	52	8,00%	105	16,15%	650	2,72
Espagnols	1502	78,64%	46	2,41%	362	18,95%	1910	8,00
Estoniens	206	99,52%	0		1	0,48%	207	0,87
Finlandais	631	94,60%	8	1,20%	28	4,20%	667	2,79
Français	2293	76,13%	150	4,98%	569	18,89%	3012	12,62
Grecs	676	84,18%	13	1,62%	114	14,20%	803	3,36
Hongrois	303	94,98%	4	1,25%	12	3,76%	319	1,34
Irlandais	401	84,42%	13	2,74%	61	12,84%	475	1,99
Italiens	1601	68,68%	193	8,28%	537	23,04%	2331	9,77
Lettons	190	98,96%	0		2	1,04%	192	0,80
Litvaniens	300	97,09%	2	0,65%	7	2,27%	309	1,29
Luxembourgeois	175	76,09%	3	1,30%	52	22,61%	230	0,96
Maltais	71	98,61%	1	1,39%	0		72	0,30
Néerlandais	461	44,24%	35	3,36%	546	52,40%	1042	4,37
Polonais	403	93,07%	10	2,31%	20	4,62%	433	1,81
Portugais	525	90,83%	12	2,08%	41	7,09%	578	2,42
Roumains	241	91,98%	10	3,82%	11	4,20%	262	1,10
Slovaques	188	94,47%	5	2,51%	6	3,02%	199	0,83
Slovènes	120	100,00%	0		0		120	0,50
Suédois	505	86,47%	30	5,14%	49	8,39%	584	2,45
Tchèques	234	92,86%	2	0,79%	16	6,35%	252	1,06
Total	17718	100,00%	976	100,00%	4283	100,00%	22977	100,00%

■ Catégorie I
 ■ Catégorie II
 ■ Catégorie III

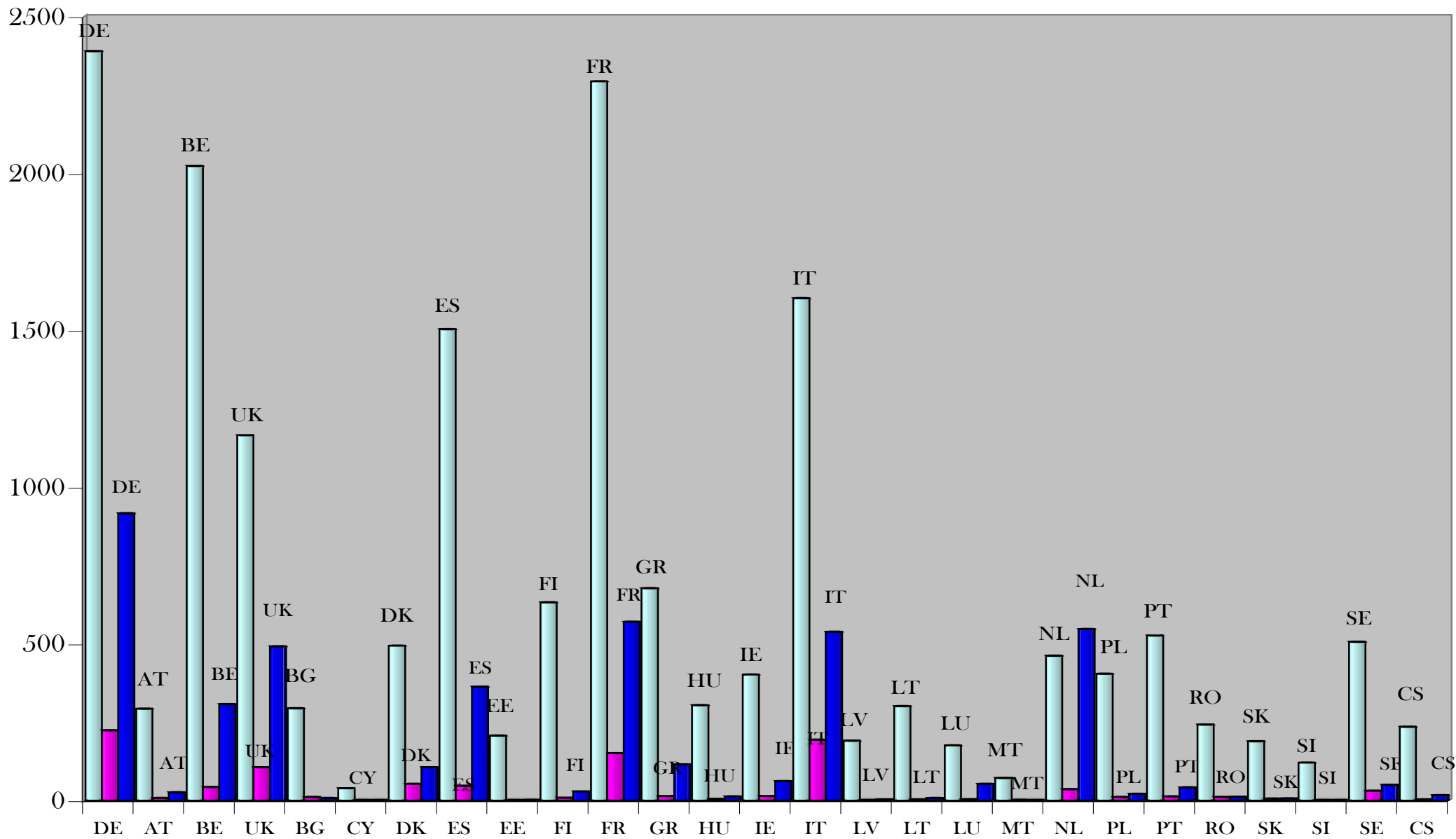
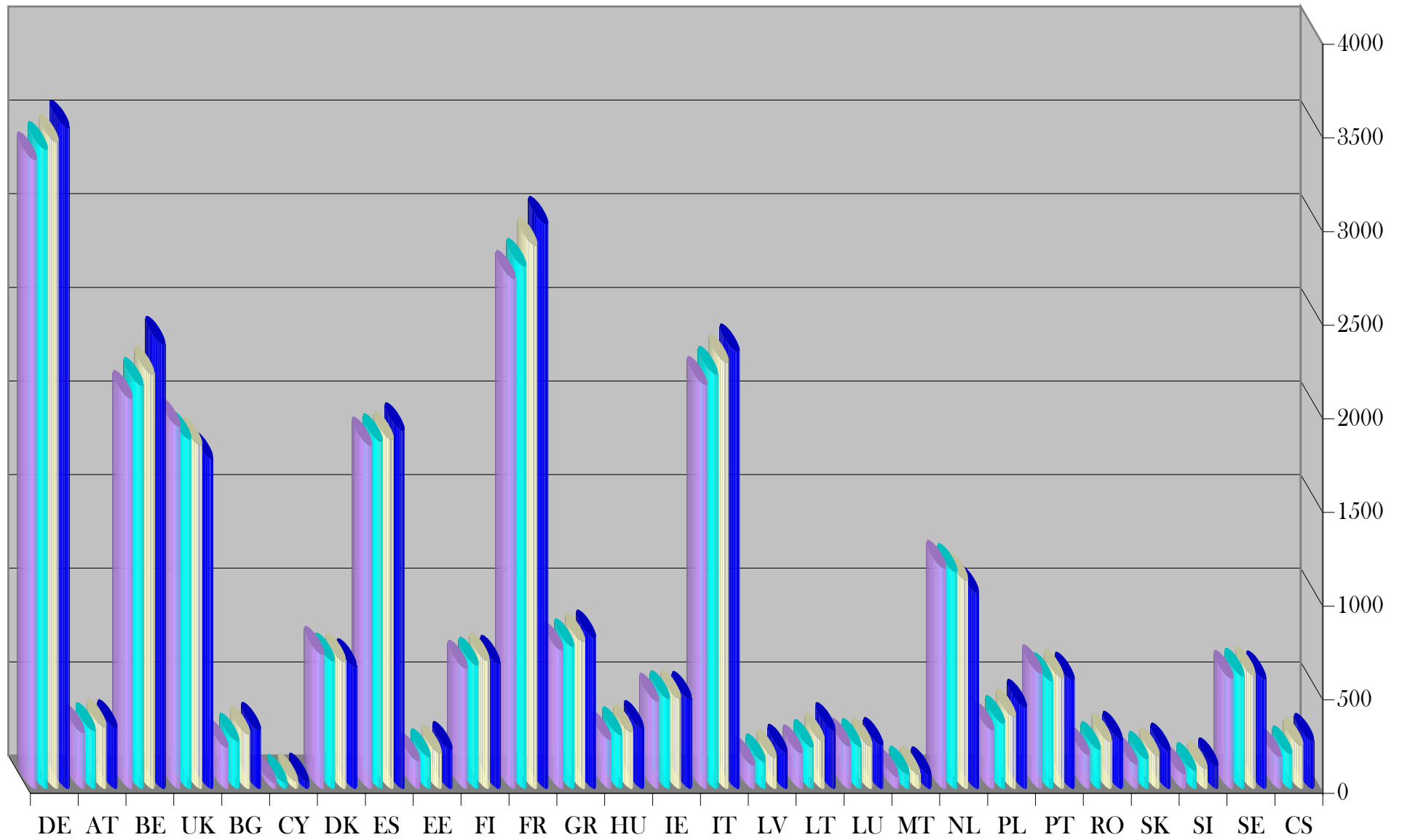


Tableau EI2d bis: Evolution de la population scolaire par nationalité selon les Etats membres

Nationalité	2009	2010	2011	2012	Ecart entre 2009 et 2012	
					Population	%
Allemands	3357	3412	3453	3527	170	5,06%
Autrichiens	298	309	329	324	26	8,72%
Belges	2082	2152	2213	2371	289	13,88%
Britanniques	1935	1865	1834	1760	-175	-9,04%
Bulgare	219	253	291	310	91	41,55%
Chypriotes	31	31	38	38	7	22,58%
Danois	716	680	678	650	-66	-9,22%
Espagnols	1834	1851	1864	1910	76	4,14%
Estoniens	147	169	191	207	60	40,82%
Finlandais	641	658	682	667	26	4,06%
Français	2724	2788	2901	3012	288	10,57%
Grecs	739	757	785	803	64	8,66%
Hongrois	262	287	301	319	57	21,76%
Irlandais	465	479	482	475	10	2,15%
Italiens	2157	2212	2276	2331	174	8,07%
Lettons	124	142	165	192	68	54,84%
Lituanais	190	219	255	309	119	62,63%
Luxembourgeois	225	224	226	230	5	2,22%
Maltais	64	76	76	72	8	12,50%
Néerlandais	1175	1158	1112	1042	-133	-11,32%
Polonais	313	347	383	433	120	38,34%
Portugais	617	575	593	578	-39	-6,32%
Roumains	180	208	252	262	82	45,56%
Slovaques	130	156	176	199	69	53,08%
Slovènes	78	96	106	120	42	53,85%
Suédois	587	599	607	584	-3	-0,51%
Tchèques	169	184	229	252	83	49,11%
Total	21459	21887	22498	22977	1518	7,07%

2009 2010 2011 2012



4. Population scolaire par cycle

Tableau EL 3 : Population par cycle de 2009 à 2012

Ecoles	Cycle	2009		2010		2011		2012		Ecart entre 2009 et 2012	
		Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Alicante	Maternel	109	-9,91%	120	10,09%	117	-2,50%	117	0,00%	8	7,34%
	Primaire	361	-0,55%	356	-1,39%	361	1,40%	383	6,09%	22	6,09%
	Secondaire	550	0,91%	559	1,64%	549	-1,79%	552	0,55%	2	0,36%
Total Alicante		1020	-0,87%	1035	1,47%	1027	-0,77%	1052	2,43%	32	3,14%
Bergen	Maternel	64	20,75%	62	-3,13%	54	-12,90%	38	-29,63%	-26	-40,63%
	Primaire	209	3,98%	222	6,22%	205	-7,66%	205	0,00%	-4	-1,91%
	Secondaire	313	0,64%	324	3,51%	322	-0,62%	313	-2,80%	0	0,00%
Total Bergen		586	3,71%	608	3,75%	581	-4,44%	556	-4,30%	-30	-5,12%
Bruxelles I	Maternel	222	19,35%	240	8,11%	266	10,83%	239	-10,15%	17	7,66%
	Primaire	1130	-5,04%	1091	-3,45%	1063	-2,57%	993	-6,59%	-137	-12,12%
	Secondaire	1760	4,69%	1743	-0,97%	1802	3,38%	1808	0,33%	48	2,73%
Total Bruxelles I		3112	1,79%	3074	-1,22%	3131	1,85%	3040	-2,91%	-72	-2,31%
Bruxelles II	Maternel	292	35,81%	306	4,79%	295	-3,59%	282	-4,41%	-10	-3,42%
	Primaire	1058	5,16%	1123	6,14%	1189	5,88%	1127	-5,21%	69	6,52%
	Secondaire	1680	-0,17%	1660	-1,19%	1692	1,93%	1735	2,54%	55	3,27%
Total Bruxelles II		3030	4,33%	3089	1,95%	3176	2,82%	3144	-1,01%	114	3,76%
Bruxelles III	Maternel	229	37,95%	262	14,41%	261	-0,38%	283	8,43%	54	23,58%
	Primaire	922	5,37%	940	1,95%	932	-0,85%	947	1,61%	25	2,71%
	Secondaire	1660	3,23%	1700	2,41%	1726	1,53%	1662	-3,71%	2	0,12%
Total Bruxelles III		2811	6,11%	2902	3,24%	2919	0,59%	2892	-0,92%	81	2,88%
Bruxelles IV	Maternel	170		168	-1,18%	199	18,45%	244	22,61%	74	43,53%
	Primaire	424		570	34,43%	673	18,07%	866	28,68%	442	104,25%
	Secondaire			71		187		420	121,60%	420	
Total Bruxelles IV		594		809		1059	30,90%	1530	44,48%	936	157,58%
Culham	Maternel	65	-2,98%	45	-30,77%	0	-100,00%			-65	-100,00%
	Primaire	296	-4,20%	279	-5,74%	293	5,02%	242	-17,41%	-54	-18,24%
	Secondaire	474	3,26%	483	1,90%	452	-4,42%	440	-2,65%	-34	-7,17%
Total Culham		835	0,00%	807	-3,35%	745	-7,68%	682	-8,46%	-153	-18,32%
Francfort	Maternel	130	-0,76%	142	9,23%	149	4,93%	165	10,74%	35	26,92%
	Primaire	421	-1,63%	417	-0,95%	444	6,47%	461	3,83%	40	9,50%
	Secondaire	534	8,09%	526	-1,50%	543	3,23%	565	4,05%	31	5,81%
Total Francfort		1085	3,03%	1085	0,00%	1136	4,70%	1191	4,84%	106	9,77%
Karlsruhe	Maternel	96	28,00%	106	10,42%	100	-5,66%	89	-11,00%	-7	-7,29%
	Primaire	315	-3,66%	296	-6,03%	312	5,41%	301	-3,53%	-14	-4,44%
	Secondaire	565	-2,07%	541	-4,25%	522	-3,51%	521	-0,19%	-44	-7,79%
Total Karlsruhe		976	-0,30%	943	-3,38%	934	-0,95%	911	-2,46%	-65	-6,66%
Luxemb. I	Maternel	308	3,35%	339	10,06%	374	10,32%	413	10,43%	105	34,09%
	Primaire	945	1,61%	903	-4,44%	930	2,99%	949	2,04%	4	0,42%
	Secondaire	2215	0,27%	2233	0,81%	2275	1,88%	1353	-40,53%	-862	-38,92%
Total Luxembourg I		3468	0,90%	3475	0,20%	3579	2,99%	2715	-24,14%	-753	-21,71%
Luxemb. II	Maternel	215	1,41%	213	-0,93%	247	15,06%	238	-3,64%	23	10,70%
	Primaire	695	2,81%	730	5,04%	710	-2,74%	708	-0,28%	13	1,87%
	Secondaire							1019		1019	
Total Luxembourg II		910	-7,89%	943	3,63%	957	1,48%	1965	105,33%	1055	115,93%
Mol	Maternel	64	16,36%	72	12,50%	73	1,39%	62	-15,07%	-2	-3,13%
	Primaire	239	3,91%	249	4,18%	245	-1,61%	252	2,86%	13	5,44%
	Secondaire	449	3,69%	468	4,23%	449	-4,06%	430	-4,23%	-19	-4,23%
Total Mol		752	4,59%	789	4,92%	767	-2,79%	744	-3,00%	-8	-1,06%
Munich	Maternel	112	-9,67%	117	4,46%	115	-1,71%	126	9,57%	14	12,50%
	Primaire	805	7,76%	834	3,60%	876	5,04%	894	2,05%	89	11,06%
	Secondaire	931	5,19%	950	2,04%	999	5,16%	1043	4,40%	112	12,03%
Total Munich		1848	5,23%	1901	2,86%	1990	4,68%	2063	3,67%	215	11,63%
Varèse	Maternel	112	-4,27%	102	-8,93%	115	12,75%	111	-3,48%	-1	-0,89%
	Primaire	482	-5,67%	502	4,15%	534	6,37%	528	-1,12%	46	9,54%
	Secondaire	710	-0,42%	714	0,56%	717	0,42%	745	3,91%	35	4,93%
Total Varèse		1304	-2,75%	1318	1,07%	1366	3,64%	1384	1,32%	80	6,13%
Total	Maternel	2188	9,78%	2294	4,84%	2365	3,09%	2407	1,78%	219	10,01%
	Primaire	8302	3,04%	8512	2,53%	8767	2,99%	8856	1,02%	554	6,67%
	Secondaire	11841	3,00%	11972	1,11%	12235	2,19%	12606	3,03%	765	6,46%
Totaux globaux		22331	3,15%	22778	2,00%	23367	2,58%	23869	2,15%	1538	6,89%

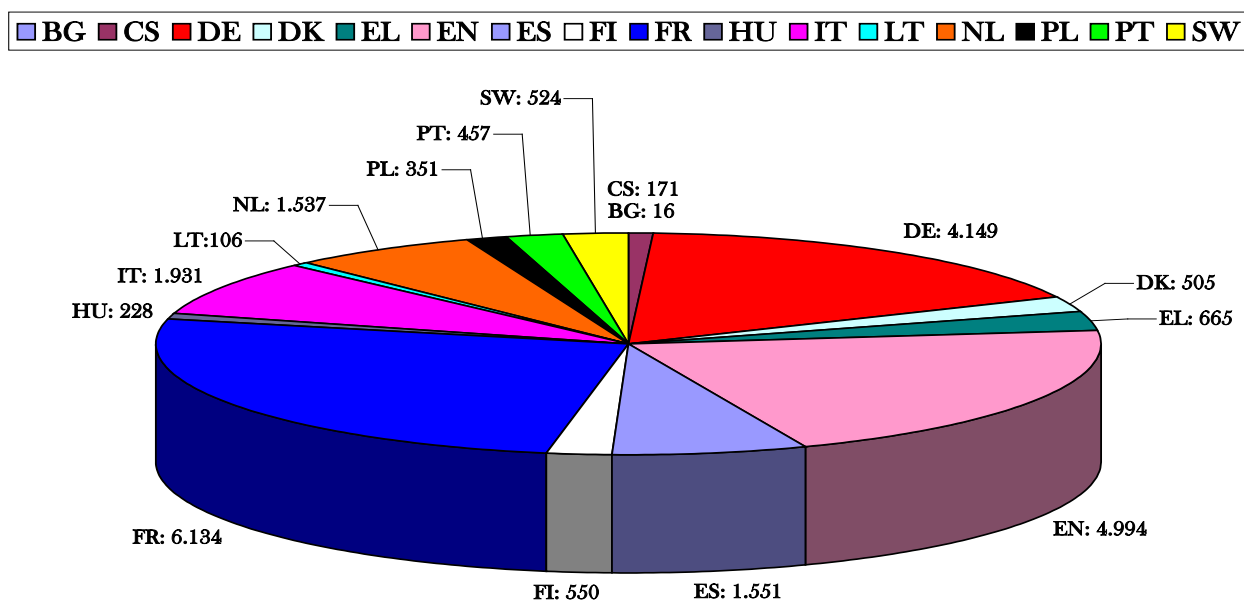
Le Tableau EL 3 indique, pour chaque année considérée, les effectifs de chaque cycle (maternel, primaire et secondaire) de chaque école et au sein de l'ensemble du système, ainsi que la variation en pourcentage d'une année à l'autre depuis 2009. Les deux dernières colonnes indiquent les écarts, en valeur absolue et en pourcentage, enregistrés pour chaque cycle de chaque école et au sein de l'ensemble du système au cours de la période écoulée depuis 2009.

5. Population scolaire par section linguistique

Le Tableau LANG SECT 1 indique la population de chacune des sections linguistiques de chaque école pour l'année scolaire en cours, alors que la situation globale de l'ensemble du système est résumée dans le graphique circulaire.

Tableau LANG SECT 1 : Sections linguistiques – Année 2012-2013

Ecoles	BG	CS	DE	DK	EL	EN	ES	FI	FR	HU	IT	LT	NL	PL	PT	SW	Total
Alicante			175			268	394		215								1.052
Bergen						206			107				243				556
Bruxelles I			306	251		480	323		957	187	314			222			3.040
Bruxelles II			309			467		380	739		303	106	230		281	329	3.144
Bruxelles III		136	318		446	481	434		809				268				2.892
Bruxelles IV	16		193			340			742		125		114				1.530
Culham			180			282			220								682
Francfort			434			358			201		198						1.191
Karlsruhe			414			311			186								911
Luxembourg I			337			489	307	170	686				226	129	176	195	2.715
Luxembourg II		35	237	254	172	352			561	41	313						1.965
Mol			64			263			155				262				744
Munich			959		47	310	93		330		235		89				2.063
Varèse			223			387			226		443		105				1.384
Total	16	171	4.149	505	665	4.994	1.551	550	6.134	228	1.931	106	1.537	351	457	524	23.869



D'une manière générale, les effectifs des différentes sections linguistiques traduisent le poids en Europe de la population concernée, même s'il est évident que les langues de pays sièges d'écoles et d'institutions de l'Union européenne ont un poids particulier au sein des écoles.

Les effectifs des sections francophones traduisent la concentration des institutions dans des villes largement francophones (Bruxelles et Luxembourg). L'effectif de la section francophone représente près d'un tiers de l'effectif global de l'école de Bruxelles I et 48 % de l'Ecole de Bruxelles IV. Toutes les écoles comportent une section francophone ainsi qu'une section anglophone et une section germanophone, à l'exception pour cette dernière de l'école de Bergen.

Les sections anglophones comptent le pourcentage le plus élevé d'élèves SWALS.

La section lituanienne créée à Bruxelles II pour le maternel et le primaire en 2006 compte désormais 106 élèves. Les élèves du secondaire sont en général inscrits en section anglophone.

S'agissant des sections linguistiques plus réduites, des classes (années d'études) sont regroupées en fonction des effectifs, conformément aux décisions du Conseil supérieur.

Tableaux SWALS

Les élèves SWALS sont les élèves de catégories I et II dont la langue maternelle/dominante est une langue officielle d'un Etat membre de l'UE (à l'exception de l'irlandais et du maltais) mais pour qui il n'existe pas de section linguistique de cette langue dans leur école.

Si l'école ne comporte pas de section linguistique de la langue maternelle/dominante d'un élève de catégorie I ou II, cet élève peut bénéficier de l'enseignement de sa LI, à condition que l'Ecole ait un enseignant dûment qualifié à sa disposition ou puisse en recruter un.

Les élèves SWALS sont habituellement inscrits dans la section linguistique d'une des langues de travail (DE, EN, FR). La langue de la section constitue la LI de l'élève. Les élèves SWALS peuvent également être inscrits dans la section linguistique du pays siège à condition que cela ne génère pas de coûts supplémentaires. Leur LI doit être l'allemand, l'anglais ou le français.

Les élèves SWALS peuvent bénéficier d'un soutien SWALS lorsque le manque de connaissances de la langue de la section dans laquelle ils sont inscrits constitue un obstacle à la communication, à leur intégration et à leur apprentissage. Ce soutien porte essentiellement sur l'acquisition de cette langue et permet donc aux élèves SWALS de suivre le programme scolaire plus facilement.

A partir du 1er septembre 2011, les élèves de Catégorie III étudient comme LI la langue de la section dans laquelle ils sont inscrits. Les élèves de Catégorie III qui étaient inscrits avant le 1er septembre 2011 et qui ont étudié comme LI une langue différente de celle de la section peuvent poursuivre l'étude de la même LI jusqu'à la fin de leur scolarité afin d'assurer la continuité pédagogique.

SECTION LINGUISTIQUE	NOMBRE D'ELEVES
DE	474
EN	1203
ES	56
FR	498
IT	63
NL	18
TOTAL	2312

Langue du cours de L1	NOMBRE D'ELEVES
BG	224
CS	71
DE	26
DK	77
EE	196
ES	211
GR	129
FI	54
HU	59
IT	110
LT	187
LV	168
NL	115
PL	52
PT	97
RO	177
SI	110
SK	173
SE	76
TOTAL:	2312

Les tableaux ci-dessous montrent le nombre d'élèves SWALS des Ecoles européennes, détaillés par section linguistique, cycle et catégorie.

Luxembourg I

Section linguistique	DE									EN									ES									FR									IT									NL									TOTAL GENERAL																			
	Mat	Mat	mat	Prim	Prim	Prim	Sec	Sec	Sec	TOTAL:	Mat	Mat	mat	Prim	Prim	Prim	Sec	Sec	Sec	TOTAL:	Mat	Mat	mat	Prim	Prim	Prim	Sec	Sec	Sec	TOTAL:	Mat	Mat	Mat	Prim	Prim	Prim	Sec	Sec	Sec	TOTAL:	Mat	Mat	Mat	Prim	Prim	Prim	Sec	Sec	Sec	TOTAL:																								
Langue du cours de LI	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	TOTAL:	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	TOTAL:	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	TOTAL:	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	TOTAL:	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	TOTAL:																								
BG	3			2			1			6	3			10			19			32	0	12	25				5			42	0																		0	0																					80			
EE				2			1			3	9			20			16			45	0	10	11				7			28	0																					0	0																					76
LV	1			1						2	5			5			26		1	37	0	9	11				4			24	0																					0	0																					63
LT	2			1						3	6			7	1	22	1			37	0	15	29			1	12	1	58	0																					0	0																					98	
TOTAL:	6			6			2			14	23			42	1	83	2			151	0	46	76				1	28	1	152	0																				0	0																						317

Luxembourg II

Section linguistique	DE									EN									ES									FR									IT									NL									TOTAL GENERAL																			
	Mat	Mat	mat	Prim	Prim	Prim	Sec	Sec	Sec	TOTAL:	Mat	Mat	mat	Prim	Prim	Prim	Sec	Sec	Sec	TOTAL:	Mat	Mat	mat	Prim	Prim	Prim	Sec	Sec	Sec	TOTAL:	Mat	Mat	Mat	Prim	Prim	Prim	Sec	Sec	Sec	TOTAL:	Mat	Mat	Mat	Prim	Prim	Prim	Sec	Sec	Sec	TOTAL:																								
Langue du cours de LI	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	TOTAL:	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	TOTAL:	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	TOTAL:	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	TOTAL:	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.1	Cat.2	Cat.3	TOTAL:																								
CS																10	1	2	13	0						7	1	2	10	0																			0	0																					23			
HU							5			5						10			10	0						4			4	0																					0	0																					19	
RO	1			5			1			7	1			4	1	1	1		8	0	2		9			3			14	0																						0	0																					29
SK	3			3						6	5			8		12			25	0	5		8			2			15	0																						0	0																					46
SI											8			7		4			19	0	8		11					19	0																						0	0																					38	
TOTAL:	4			8			6			18	14			19	1	37	2	2	75	0	15		28			16	1	2	62	0																				0	0																						155	

II. CHOIX DES LANGUES

Choix des langues étrangères

Les trois tableaux ci-dessous indiquent les langues que les élèves des Ecoles européennes ont choisi d'apprendre.

La langue II est la première langue étrangère dont l'apprentissage débute dès la première classe du cycle primaire et se poursuit jusqu'au Baccalauréat. Elle constitue la langue d'enseignement d'un certain nombre de matières au cycle secondaire. La Langue III est obligatoire de la 2^{ème} à la 5^{ème} année du cycle secondaire et peut être étudiée jusqu'au Baccalauréat. L'apprentissage de la Langue IV est facultatif et débute en 4^{ème} secondaire. (Certaines écoles proposent également une Langue V que les élèves peuvent choisir en tant que débutants, à titre de cours complémentaire faisant partie du programme des classes de 6^{ème} et 7^{ème} secondaires).

Le Tableau LANG 2 indique le pourcentage d'élèves ayant choisi l'allemand, l'anglais ou le français comme Langue II pour l'année en cours. Jusqu'en 5^{ème} secondaire, les élèves ne peuvent choisir que l'allemand, l'anglais ou le français comme Langue II. En 6^{ème} et 7^{ème}, bien qu'une de ces trois langues soit forcément la langue d'enseignement de certaines matières, le choix d'une autre Langue II est possible, sous certaines conditions de connaissance de la langue concernée. Il s'agit le plus souvent de la langue du pays siège de l'école.

Tableau LANG 2 : Choix de Langue II, Année scolaire 2012-2013

Ecoles	Allemand	Anglais	Français	Autre (à partir de la 6 ^{ème} secondaire)
Alicante	10,16 %	69,88 %	15,15 %	4,81 %
Bergen	10,03 %	69,28 %	17,55 %	3,13 %
Bruxelles I	5,60 %	62,35 %	32,05 %	
Bruxelles II	4,66 %	61,32 %	34,02 %	
Bruxelles III	6,56 %	57,34 %	35,74 %	0,36 %
Bruxelles IV	6,67 %	61,43 %	31,90 %	
Culham	7,16 %	70,07 %	22,78 %	
Francfort	51,30 %	44,89 %	3,81 %	
Karlsruhe	46,68 %	42,69 %	10,63 %	
Luxembourg I	10,84 %	60,10 %	29,06 %	
Luxembourg II	14,73%	56,66%	28,61%	
Mol	7,03 %	59,64 %	33,33 %	
Munich	45,65 %	47,16 %	7,18 %	
Varèse	9,14 %	72,06 %	17,49 %	1,31 %
Total	16,87%	59,63%	22,80%	

L'anglais reste manifestement la Langue II de loin la plus demandée, sauf dans les écoles situées en Allemagne, où l'allemand est choisi par la moitié environ des élèves inscrits dans une section linguistique autre que la section germanophone, ou bien dans cette dernière en qualité d'élèves SWALS.

Les Tableaux LANG 3a et LANG 4a indiquent respectivement les Langues III et IV les plus demandées dans chaque école.

Tableau LANG 3 a : Les 3 LIII les plus demandées par les élèves entrant en 2^{ème} secondaire, année scolaire 2012-2013

Ecoles	Choix 1		Choix 2		Choix 3	
	Langue	%	Langue	%	Langue	%
Alicante	Français	51,90%	Allemand	32,91%	Espagnol	11,39%
Bergen	Espagnol	42,50%	Français	25,00%	Néerlandais	17,50%
Bruxelles I	Anglais	34,20%	Français	25,65%	Espagnol	23,05%
Bruxelles II	Anglais	33,20%	Français	25,73%	Espagnol	14,94%
Bruxelles III	Anglais	32,42%	Français	24,20%	Espagnol	15,53%
Bruxelles IV	Espagnol	27,66%	Néerlandais	26,24%	Français	17,02%
Culham	Espagnol	63,93%	Français	18,03%	allemand	18,03%
Francfort	Anglais	39,74%	Espagnol	25,64%	Français	19,23%
Karlsruhe	Espagnol	50,00%	Français	20,97%	Anglais	19,35%
Luxembourg I	Français	31,55%	Anglais	27,67%	allemand	20,39%
Luxembourg II	Anglais	27,43%	Français	27,43%	allemand	24,00%
Mol	Français	37,93%	Néerlandais	32,76%	Espagnol	18,97%
Munich	Anglais	47,06%	Français	19,61%	Espagnol	16,34%
Varèse	Italien	29,81%	Espagnol	29,62%	Français	25,96%

**Tableau LANG 4a : Les 3 LIV les plus demandées par les élèves entrant en 4^{ème} secondaire,
Année scolaire 2012-2013**

Ecoles	Choix 1		Choix 2		Choix 3	
	Langue	%	Langue	%	Langue	%
Alicante	Italien	63,16%	Allemand	36,84%		
Bergen						
Bruxelles I	Néerlandais	29,27%	Allemand	26,02%	Espagnol	26,02%
Bruxelles II	Espagnol	52,75%	Italien	16,48%	Néerlandais	10,99%
Bruxelles III	Espagnol	42,73%	Italien	17,27%	Néerlandais	16,36%
Bruxelles IV						
Culham	Espagnol	100,00%				
Francfort	Espagnol	68,42%	Français	31,58%		
Karlsruhe	Français	52,38%	Espagnol	47,62%		
Luxembourg I	Allemand	32,43%	Espagnol	31,08%	Italien	21,62%
Luxembourg II	Espagnol	44,07%	Allemand	25,42%	Français	15,25%
Mol	Espagnol	100,00%				
Munich	Espagnol	57,14%	Français	26,19%	Italien	16,67%
Varèse	Espagnol	36,21%	Français	31,03%	Italien	17,24%

III. EVOLUTION DU PERSONNEL

Tableau ENS 1 – Personnels détachés

Le Tableau ENS1 indique l'effectif du personnel détaché de chaque école, à savoir le nombre d'enseignants, de conseillers d'éducation, de bibliothécaires et de personnel de direction détachés par les Etats membres pour l'année scolaire 2012-2013.

Alicante	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	5	21	46	3		3	78
Bergen	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	2	12	26	1		3	44
Bruxelles I	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	8	60	115	10	1	3	197
Bruxelles II	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	12	62	113	9		3	199
Bruxelles III	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	7	46	109	9		3	174
Bruxelles IV	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	6	30	14	2		3	55
Culham	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
		9	27	1		1	38
Francfort	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	5	19	39	2		3	68
Karlsruhe	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	3	16	39	1		3	62
Luxembourg I	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	10	53	86	8	2	3	162
Luxembourg II	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	9	41	62	5	1	3	121
Mol	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	3	13	42	3	1	3	65
Munich	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	2	33	64	4		3	106
Varese	Maternel	Primaire	Secondaire			Personnel de Direction	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
	5	29	61	5	1	3	104
TOTAUX GLOBAUX	TOTAL MATERNEL	TOTAL PRIMAIRE	TOTAL SECONDAIRE			TOTAL PERSONNEL DE DIRECTION	TOTAL
			Professeurs	Conseillers	Bibliothécaires		
		77	444	843	63	6	40

Si l'on ajoute les personnels détachés du Bureau du Secrétaire général des Ecoles européennes 8 et les Economes des Ecoles 11, l'effectif total du personnel détaché s'élève à 1492.

Tableau ENS 1a – Personnel enseignant détaché

Le tableau ENS 1a indique le nombre de personnels enseignants détachés par chaque Etat membre auprès de l'ensemble du système, ainsi que de chaque école, pour l'année scolaire 2012-2013. Par ailleurs, il indique le pourcentage de l'effectif de personnel enseignant détaché originaire de chaque Etat membre.

Pays	Total	%	Ali	Berg	Br1	Br2	Br3	Br4	Cul	Frfr	Kar	Lu1	Lu2	Mol	Mun	Var
Allemagne	221	16,20%	15	1	16	18	15	8	13	20	23	14	15	10	36	17
Autriche	20				5	1	1	1		3		2	1		5	1
Belgique	160	11,73%	8	7	22	26	27	11		3	2	20	11	13	4	6
Bulgarie	3	0,22%				1		2								
Danemark	31	2,27%			14				1				13	1	1	1
Espagne	82	6,01%	20	1	18	2	16		1	2	1	13	1		3	4
Estonie	3	0,22%				2						1				
Finlande	30	2,20%				17						12			1	
France	179	13,12%	4	5	30	23	23	10	7	7	12	16	14	9	8	11
Royaume-Uni	217	15,91%	13	8	26	26	23	5	10	12	14	20	17	7	17	19
Grèce	34	2,49%					21						10		3	
Hongrie	14	1,03%			11								3			
Irlande	61	4,47%	5	2	8	8	8	4	2	4	2	5	3	3	2	5
Italie	97	7,11%	1		16	14	3	7	1	11	1	1	12		10	20
Lettonie	1	0,07%				1										
Lituanie	7	0,51%				5						2				
Luxembourg	17	1,25%	3			2	3			1		2	4		2	
Malte	3	0,22%			1								2			
Pays-Bas	76	5,57%		16		10	9	2	1		3	10		13	5	7
Pologne	22	1,61%			14							7			1	
Portugal	29	2,13%	1			13	1					12				2
Slovaquie	4	0,29%					3						1			
Slovénie	3	0,22%			2								1			
Suède	37	2,71%	2			18						12		2	1	2
République Tchèque	13	0,95%					9						4			
TOTAL	1364	100%	72	40	183	187	162	50	36	63	58	149	112	58	99	95

Le nombre de postes d'enseignants détachés non pourvus par les Etats membres s'élevait à 111 à la rentrée de septembre 2012, au total 23 postes de plus que l'année scolaire précédente. Sur ces 111 postes, 105 devront être pourvus ou recréés pour la rentrée scolaire 2013 dont 50 postes anglophones, 28 postes francophones et 18 postes germanophones.

Suite aux interventions du Royaume-Uni sur le déséquilibre entre le pourcentage d'élèves britanniques et celui des enseignants détachés de même nationalité, le Conseil supérieur a, lors de sa réunion d'avril 2008 à Helsinki, adopté des principes généraux pour définir une répartition équitable des coûts entre les Etats membres, sur la base de la proportionnalité pour chaque état membre entre le nombre total de postes de détachés nécessaires et le pourcentage de ses élèves nationaux.

Sur la base du nombre total de postes de détachés nécessaires, un seuil théorique maximal a été déterminé pour chaque Etat membre en fonction du pourcentage de ses élèves nationaux.

Une approche structurelle a été retenue consistant à permettre aux Etats membres qui le souhaitent de détacher des enseignants en vue d'assurer l'enseignement dans une langue donnée par des locuteurs non natifs, dans certains cas et, sous réserve d'un contrôle à priori de leurs compétences linguistiques. Des critères en vue d'assurer ce contrôle avant leur nomination ont été approuvés par le Conseil supérieur de janvier 2009.

Après 3 ans, l'on constate que peu d'Etats membres sont disposés à prendre en charge des postes exigeant d'enseigner dans une langue autre que la(les) leur(s).

Pour la rentrée scolaire 2013, 16 postes des matières enseignées en DE, EN ou FR (Sport, Musique, Art) pourraient être pourvus par des locuteurs non natifs ainsi que 18 postes de conseillers d'éducation. Cela fait un total de 34 postes (créations existants non pourvus et remplacements confondus), qui pourraient être pourvus par des enseignants locuteurs non-natifs.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des matières suivantes qui pourraient également être prises en considération ; selon les dispositions du document relatif au contrôle des compétences linguistiques: Langues étrangères (L2, 3, 4), Sciences humaines (histoire et géographie), Economie, Mathématiques, Matières scientifiques.

Tableau ENS2 : Evolution des chargés de cours – 2009-2012

Le Tableau ENS2 indique pour chaque année depuis 2009, un nombre de chargés de cours pour chaque école. Ce nombre correspond à des équivalents enseignants à temps plein à raison de 21 périodes hebdomadaires pour le cycle secondaire et de 25.5 heures par semaine pour le cycle primaire.

Ecoles	2009	2010	2011	2012	Ecart entre 2009 et 2012	
	Chargés de cours	Chargés de cours	Chargés de cours	Chargés de cours	Chargés de cours	%
Alicante	24	22	22	21	-3	-12,50%
Bergen	20	21	20	21	1	5,00%
Bruxelles I	77	72	56	56	-21	-27,27%
Bruxelles II	54	46	56	55	1	1,85%
Bruxelles III	60	66	56	57	-3	-5,00%
Bruxelles IV	14	22	20	27	13	92,86%
Culham	30	28	26	28	-2	-6,67%
Francfort	35	46	37	42	7	20,00%
Karlsruhe	38	35	33	33	-5	-13,16%
Luxembourg I	97	83	72	69	-28	-28,87%
Luxembourg II	12	11	13	51	39	325,00%
Mol	15	13	13	17	2	13,33%
Munich	73	70	64	66	-7	-9,59%
Varèse	49	43	43	45	-4	-8,16%
Total	598	578	531	588	-10	-1,67%

Tableau ENS2a : Personnel détaché et chargés de cours (équivalent temps plein) pour l'année scolaire 2012-2013

	Enseignants détachés	Conseillers d'éducation/ Bibliothécaires	Personnel de direction	Total Personnel détaché		Chargés de cours			Total Chargés de cours		Total
						Chargés de cours Primaire	Chargés de cours Secondaire	Chargés de cours religion et morale			
Alicante	72	3	3	78	79%	7	13	1	21	21%	99
Bergen	40	1	3	44	68%	5	14	2	21	32%	65
Bruxelles I	183	11	3	197	78%	15	31	10	56	22%	253
Bruxelles II	187	9	3	199	78%	18	29	8	55	22%	254
Bruxelles III	162	9	3	174	75%	19	29	9	57	25%	231
Bruxelles IV	50	2	3	55	67%	14	11	2	27	33%	82
Culham	36	1	1	38	58%	5	20	3	28	42%	66
Francfort	63	2	3	68	62%	19	19	4	42	38%	110
Karlsruhe	58	1	3	62	65%	9	21	3	33	35%	95
Luxembourg I	149	10	3	162	70%	22	40	7	69	30%	231
Luxembourg II	112	6	3	121	70%	8	35	8	51	30%	172
Mol	58	4	3	65	79%	7	8	2	17	21%	82
Munich	99	4	3	106	62%	32	30	4	66	38%	172
Varèse	95	6	3	104	70%	20	20	5	45	30%	149
Total	1364	69	40	1473	71%	200	320	68	588	29%	2061

Le tableau ENS2a indique l'effectif total du personnel détaché de chaque école, à savoir le nombre d'enseignants, de conseillers d'éducation, de bibliothécaires et de personnel de direction, détachés par les Etats membres pour l'année scolaire 2012-2013.

Ce tableau indique également un nombre de chargés de cours pour chaque école. Ce nombre correspond à celui mentionné dans le tableau ENS2. Toutefois, il détaille les chargés de cours primaire, secondaire et chargés de cours religion et morale.

Tableau ENS 3 – Rapport élèves – conseillers d'éducation

Le tableau ENS3a donne des informations sur le rapport élèves-conseillers d'éducation dans le cycle secondaire des écoles.

	2009		2010		2011		2012	
	Cons. d'éd.	Rapport élèves-cons. d'éd.	Cons. d'éd.	Rapport élèves-cons. d'éd.	Cons. d'éd.	Rapport élèves-cons. d'éd.	Cons. d'éd.	Rapport élèves-cons. d'éd.
Alicante	3	183	3	186	3	183	3	184
Bergen	2	156	2	162	1	322	1	313
Bruxelles I	10	176	10	174	10	180	10	180
Bruxelles II	9	187	9	184	8	211	9	192
Bruxelles III	9	184	9	189	9	192	9	184
Bruxelles IV	0	0	0	0	1	452	2	210
Culham	2	237	2	241	2	226	1	440
Francfort	3	178	3	175	3	181	2	282
Karlsruhe	3	188	2	270	3	174	1	521
Luxembourg I	13	170	13	172	12	189	8	169
Luxembourg II							5	203
Mol	2	224	3	156	3	150	3	143
Munich	4	233	5	190	5	200	4	260
Varèse	4	177	5	143	5	143	5	149
Total	64	185	66	181	65	188	63	200

Tableau PAS 1 - Personnel administratif et de service

Le tableau PAS 1 indique le nombre de postes de personnel administratif et de service de chaque école et du Bureau du Secrétaire général pour les années 2009 à 2012, selon les organigrammes figurant dans les budgets. Il indique également l'écart en pourcentage entre ces effectifs au début et à la fin de cette période.

Tableau PAS 1 : Nombre de postes de personnel administratif et de service de 2009 à 2012 selon les organigrammes figurant dans les budgets					
Ecoles	2009	2010	2011	2012	Ecart 2009-2012 (%)
Alicante	18,00	19,50	19,50	22,50	25,00
Bergen	14,50	14,50	14,50	15,50	6,90
Brussels I	37,95	37,45	37,45	40,95	7,91
Brussels II	36,50	36,00	38,00	41,00	12,33
Brussels III	31,50	28,25	35,75	38,75	23,02
Brussels IV	14,50	16,50	18,00	23,50	62,07
Culham	16,50	16,50	16,50	14,50	-12,12
Frankfurt	18,00	18,50	19,00	19,00	5,56
Karlsruhe	17,80	19,10	19,10	21,90	23,03
<i>Luxembourg:</i>	<i>59,50</i>	<i>63,50</i>	<i>65,50</i>	<i>69,30</i>	<i>16,47</i>
Luxembourg I	40,00	43,00	44,00	42,30	5,75
Luxembourg II	19,50	20,50	21,50	27,00	38,46
Mol	15,00	15,00	15,00	20,00	33,33
Munich	28,00	30,00	30,00	32,50	16,07
Varèse	23,43	23,47	23,47	30,43	29,88
BSGEE	35,50	37,50	37,50	39,50	11,27
TOTAL	366,68	375,77	389,27	429,33	17,09

Dans ce tableau, sont repris les postes d'assistantes à l'école maternelle (**2009 : 59,5 - 2010: 70,25 – 2011 : 73,25 – 2012 : 67,01**). Les variations d'une année à l'autre entre le nombre de postes PAS proviennent en grande partie des postes d'assistantes maternelles qui sont créés ou supprimés en fonction du nombre d'élèves dans les classes, conformément aux décisions du Conseil supérieur en la matière.

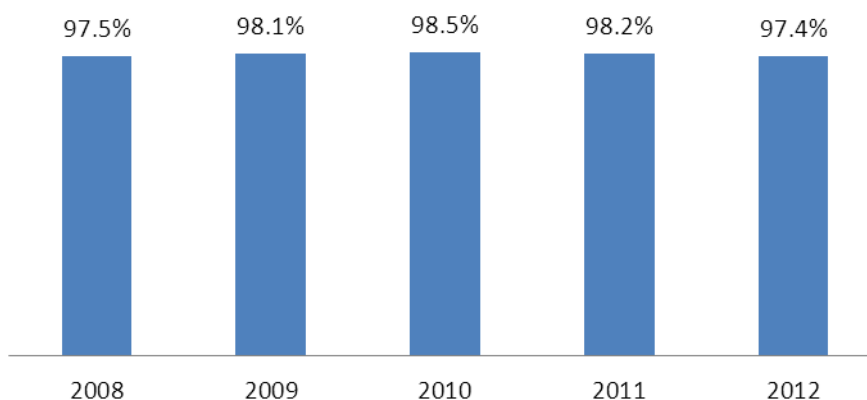
Les **39,60** postes de personnels auxiliaires sont repris dans le tableau ci-dessus.

IV. RESULTATS DU BACCALAUREAT 2012

La 53^{ème} session du Baccalauréat européen, présidée par le Prof. Norbert PACHLER (R-U), a accueilli 1495 candidats de 12 Ecoles européennes et d'une Ecole agréée (Scuola per l'Europa di Parma). 1489 candidats ont effectivement passé les examens, 6 élèves ayant abandonné leurs études en cours d'année.

Le taux de réussite global pour le Baccalauréat 2012 est de 97,4%.

Taux de réussite 2008-2012



Evolution du taux de réussite par école, au cours des cinq dernières années.

La dernière colonne indique le pourcentage de réussite dans les différentes écoles en 2012. Cette année, le taux de réussite par école variait entre 90,9 % et 100 %.

	2008	2009	2010	2011	2012
AL	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	97,0 %
BE	95,6 %	97,9 %	97,9 %	89,4 %	92,7 %
Br I	96,8 %	97,1 %	99,0 %	99,1 %	98,8 %
Br II	98,6 %	97,8 %	99,6 %	98,1 %	94,9 %
Br III	95,2 %	95,9 %	99,5 %	96,9 %	97,8 %
CU	100,0 %	100,0 %	98,3 %	96,3 %	100,0 %
FR	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
KA	96,1 %	100,0 %	95,9 %	97,5 %	97,4 %
LU	96,6 %	98,2 %	97,3 %	99,2 %	97,8 %
MO	100,0 %	96,6 %	100,0 %	95,4 %	95,1 %
MU	98,9 %	99,1 %	96,7 %	100,0 %	98,1 %
PA		100,0 %	100,0 %	100,0 %	90,9 %
VA	100,0 %	98,9 %	99,0 %	100,0 %	100,0 %
TOTAL	97,5 %	98,1 %	98,5 %	98,2 %	97,4 %

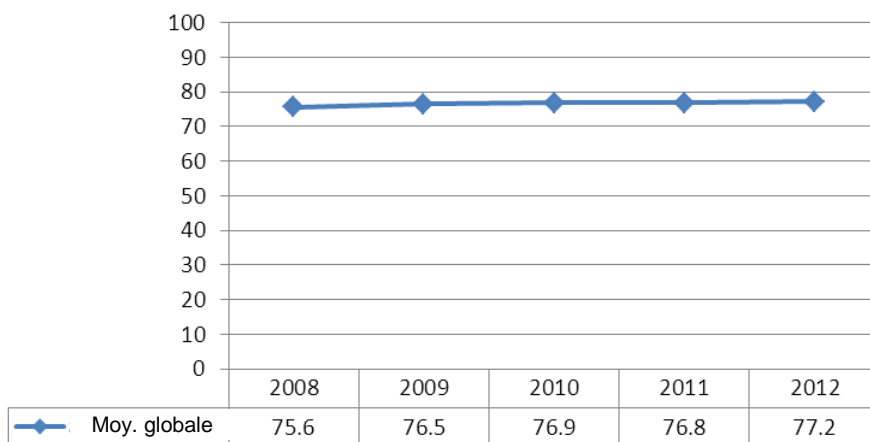
Le tableau suivant indique le pourcentage de réussite dans les différentes sections linguistiques. Cette année, le taux de réussite par section linguistique variait entre 89,8 % et 100 %.

Taux de réussite par section, BAC 2012

	Candidats	Réussite	Taux de réussite
DA	19	19	100,0 %
DE	245	240	98,0 %
EL	43	43	100,0 %
EN	380	375	98,7 %
ES	93	90	96,8 %
FI	32	32	100,0 %
FR	324	310	95,7 %
HU	8	8	100,0 %
IT	128	125	97,7 %
NL	132	128	97,0 %
PL	6	6	100,0 %
PT	49	44	89,8 %
SV	30	30	100,0 %
Total	1489	1450	97,4 %

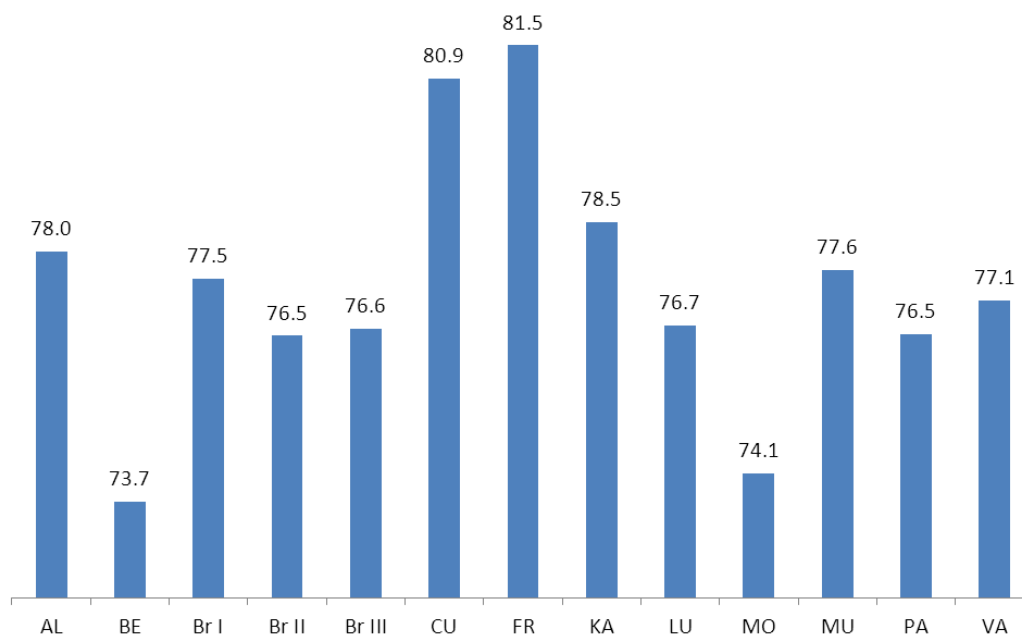
Pour tous les candidats qui étaient inscrits à la session 2012 du Baccalauréat, la moyenne des notes finales s'élevait à 77,2. La comparaison des moyennes des notes finales fait état d'une légère hausse ces cinq dernières années.

Moyenne globale des cinq dernières



Les notes finales moyennes par école étaient comprises entre 73,7 et 81,5 selon les écoles.

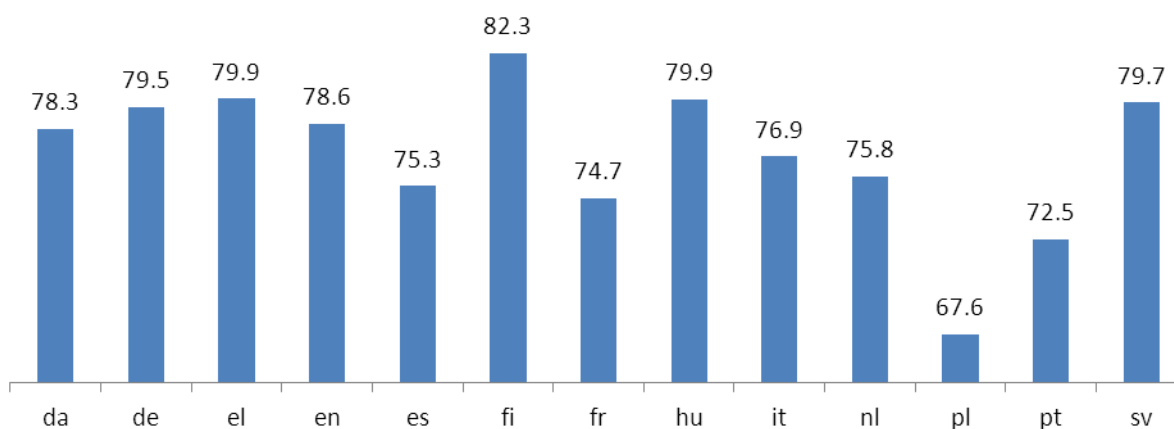
Note finale moyenne par école



2011/2012	AL	BE	Br I	Br II	Br III	CU	FR	KA	LU	MO	MU	PA	VA	Total
Nombre de candidats	66	41	168	236	230	66	63	77	269	61	105	22	85	1489

La note finale moyenne par section variait entre 67,6 et 82,3 selon la section linguistique, même si dans certaines sections le nombre de candidats pouvait rendre cette moyenne peu significative.

Note finale moyenne par section

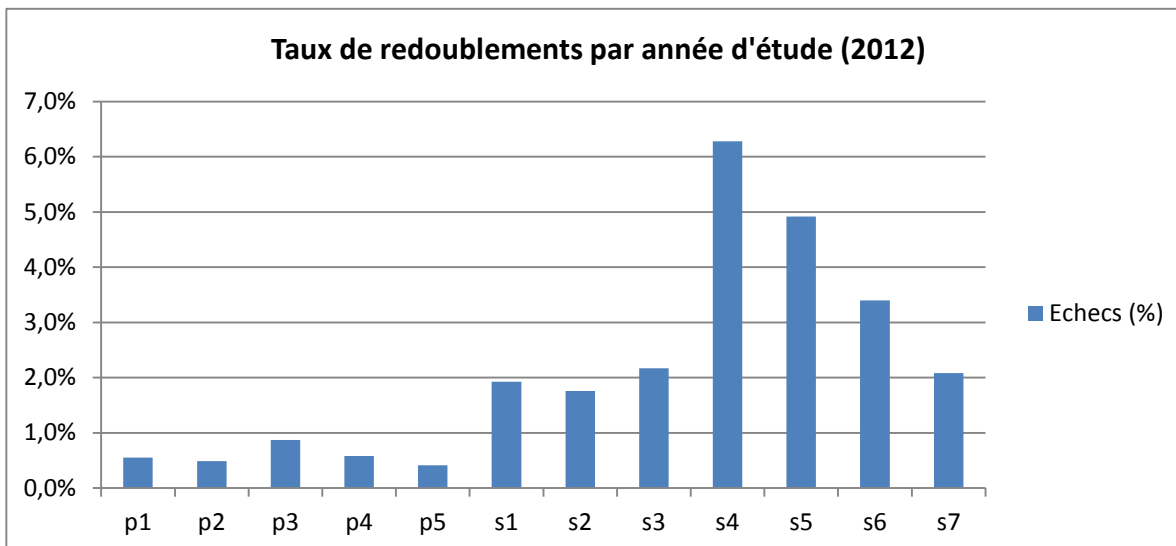


2011/2012	DA	DE	EL	EN	ES	FI	FR	HU	IT	NL	PL	PT	SV	Total
Nombre de candidats	19	245	43	380	93	32	324	8	128	132	6	49	30	1489

V. TAUX DE REDOUBLEMENT EN 2012

En 2011-2012, 20.641 élèves de primaire et de secondaire ont reçu un bulletin de fin d'année scolaire. Le tableau ci-dessous présente le nombre total d'élèves par niveau pour l'ensemble des 14 écoles, le nombre d'élèves redoublant par rapport à ce nombre total ainsi que le pourcentage de redoublement que cela représente par rapport à chaque niveau.

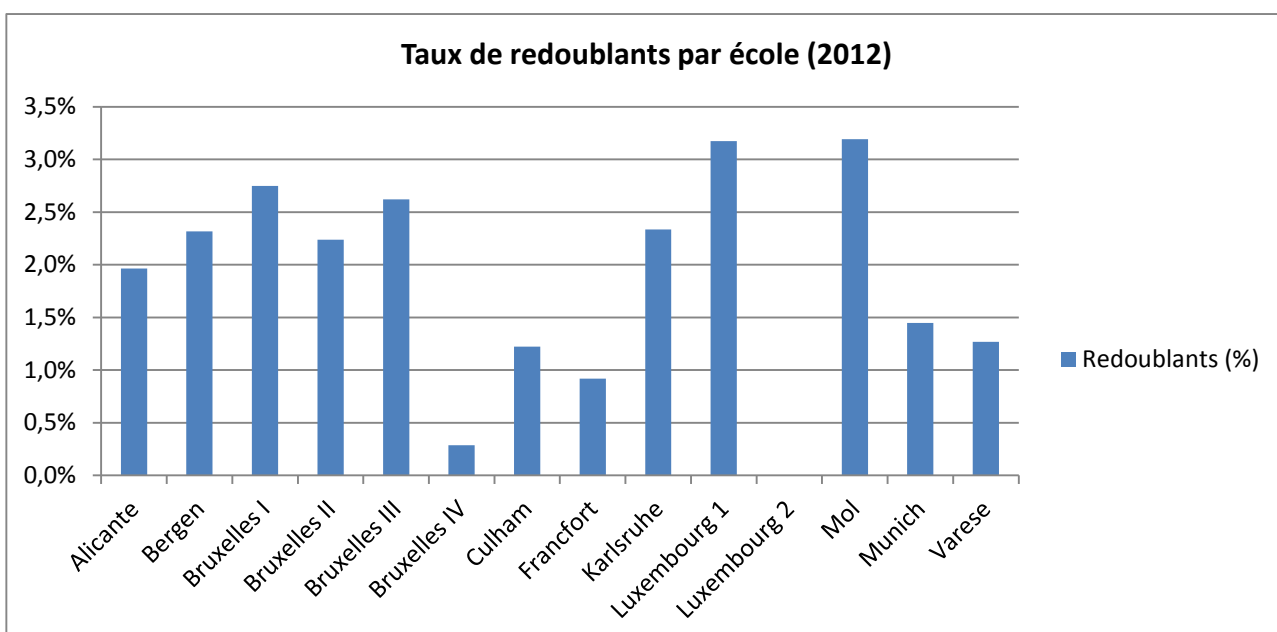
Année	Elèves	Redoublants	Taux de redoublement
p1	1.628	9	0,6
p2	1.625	8	0,5
p3	1.609	14	0,9
p4	1.719	10	0,6
p5	1.686	7	0,4
s1	1.918	37	1,9
s2	1.878	33	1,8
s3	1.936	42	2,2
s4	1.863	117	6,3
s5	1.748	86	4,9
s6	1.589	54	3,4
s7	1.442	30	2,1
TOTAL	20.641	447	2,2



A la lumière des chiffres ci-dessus, il peut être observé que le taux moyen de redoublement pour l'année scolaire 2011-2012 s'établit à plus ou moins 2,2 % (447 élèves). Ce taux était de 2,3% pour l'année scolaire 2010-2011.

Comme toujours, le taux de redoublement est le plus élevé en 4^e et 5^e secondaire. Ce phénomène a fait l'objet d'une analyse et d'un examen dans le document (2011-09-D-50-fr-1) : « Suivi du rapport sur l'analyse des taux de redoublement et évaluation externe des compétences acquises par les élèves du système des écoles européennes » ainsi qu'au sein du GT « Organisation des études au secondaire », voir le document 2013-01-D-78-fr-3.

Le tableau ci-dessous montre en pourcentage la moyenne du taux de redoublement pour l'ensemble de chaque école, toutes sections confondues pour les cycles primaire et secondaire.



Il peut être observé que pour 2011-2012, le taux de redoublement moyen par école varie entre 0,9% et 3,2 % (seules les écoles avec une structure complète ont été considérées). En 2010-2011 ce même taux variait entre 0,9 % et 3,5 %.

Le tableau ci-dessous montre d'une part, le nombre de redoublants par rapport au nombre total d'élèves au cycle secondaire et, d'autre part, le nombre de redoublants ayant quitté le système des Ecoles européennes ainsi que le pourcentage que cela représente par rapport au nombre total d'élèves.

Secondaire	Nombre total d'élèves par niveau (cycle secondaire)	Redoublants	Redoublants ayant quitté les Ecoles européennes	Pourcentage de redoublants ayant quitté les Ecoles européennes par rapport à la population totale dans le niveau	Pourcentage de redoublants ayant quitté les Ecoles européennes par rapport aux redoublants dans le niveau
s1	1.918	37	18	0,9%	49%
s2	1.878	33	12	0,6%	36%
s3	1.936	42	15	0,8%	36%
s4	1.863	117	44	2,4%	38%
s5	1.748	86	43	2,5%	50%
s6	1.589	54	20	1,3%	37%
s7	1.442	30	11	0,8%	37%
Total	12.374	399	163	1,3%	41%

Sur 399 redoublants à l'école secondaire, 163 ont quitté le système des Ecoles européennes, ce qui correspond à 41% des redoublants. En 2010-2011 ce pourcentage était de 28%.

Comme annoncé dans le document 2010-D-245-fr-5, le Comité pédagogique mixte d'octobre 2009 a adopté 19 mesures spéciales de lutte contre le redoublement. Les Ecoles ont pu mettre en œuvre ces mesures à partir de l'année scolaire 2010-2011.

Un rapport de suivi de cette mise en œuvre a été présenté au Conseil supérieur de décembre 2011 sous l'intitulé : « Suivi du rapport sur l'analyse des taux de redoublement et évaluation externe des compétences acquises par les élèves du système des écoles européennes » (2011-09-D-50-fr-1). Sur base de ce rapport, le Conseil supérieur a notamment donné mandat au Secrétaire général de prendre contact avec des organismes qui conduisent des études comparatives à grande échelle sur l'accomplissement éducatif et d'étudier avec eux la faisabilité de conduire une étude semblable pour évaluer les performances des élèves des Ecoles européennes.

L'OECD a lancé un projet pilote pour un test des connaissances des élèves d'une école, basée sur l'étude PISA. Ce projet pilote a été conduit en UK, USA et Canada et seulement en Anglais. L'Ecole Européenne de Culham a présenté sa candidature pour être considérée dans l'échantillon des écoles britanniques et elle a été sélectionnée. Les résultats ont été rendus disponibles dans le courant du mois de Mars 2013 et sont publiés dans DOCEE.

Sur les trois domaines de compétence testés (lecture, mathématiques, sciences), les élèves de l'Ecole Européenne de Culham ont obtenu des résultats meilleurs que le système scolaire national qui a obtenu les meilleurs résultats à la dernière étude PISA (Shanghai- China).

Un deuxième rapport sur les échecs scolaires et les taux de redoublement - 2013-01-D-56-fr-3 - est présenté au Conseil supérieur d'avril 2013 . Ce rapport fait également état d'un rapport de suivi au

niveau des écoles sur la mise en œuvre des 19 mesures spéciales de lutte contre le redoublement adoptées par le Conseil supérieur d'octobre 2009.

Les très bons résultats obtenus par les élèves de l'Ecole de Culham en mathématiques et en sciences soulèvent une question quant aux taux très élevés d'échecs détectés dans les matières scientifiques pour les niveaux correspondant à l'âge des élèves testés.